

**14 PASSAGE MAIN D'OR**

Société civile immobilière (SCI)

au capital social de 10000 €

2 RUE EDOUARD GOERG 77930 CELY

RCS MELUN 752739334

(la « Société »)

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS

---

**Le 25/11/2024**

Les associés de la Société (ci-après collectivement les « **Associés** » et individuellement un « **Associé** »),

ont pris les décisions suivantes :

---

# Décisions

---

## Décision 1

Il est pris acte par les Associés du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 72 Chemin de Bernex 13015 Marseille, en remplacement de l'ancien siège social, situé au 2 RUE EDOUARD GOERG 77930 CELY à compter du 25/11/2024.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

## Décision 3 : Pouvoir

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'ensemble des associés, à l'unanimité.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par tous les Associés.

---

**Camille Ferrer, associé(e)**

**La société Compagnie Générale Européenne , associée, représentée par Gilles Picozzi**